

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉSERVATION SALLE COMMUNALE

QUALITÉ DU DEMANDEUR : COMMUNE HORS COMMUNE ASSOCIATION DE LA COMMUNE

NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION OU DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE(S) :

TÉLÉPHONE ET NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER LE JOUR-J :

➔ DATE(S) DE LA RÉSERVATION :

➔ HORAIRES PRÉVUS : NOMBRE DE PARTICIPANTS PRÉVUS :

➔ ÉVÉNEMENT PRÉVU (ex : séminaire, mariage, salon...) :

Merci de préciser si : RESTAURATION SUR PLACE

BUVETTE SUR PLACE

▲ L'ouverture d'une buvette implique obligatoirement une demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire auprès du service de la Police Municipale, 15 jours minimum avant la date de la manifestation (document à télécharger sur www.saintjeanleblanc.com)

SALLE(S) ET FORMULE(S) SOUHAITÉE(S) Merci de cocher la ou les cases correspondantes à votre choix

ESPACE MONTISSION - GRANDE SALLE

Choix de la formule : RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN MARIAGE CLASSIQUE ÉVÉNEMENTIEL

Option(s) : CUISINE INSTALLATION CLOISON LOGE VIP AUDIO VIDÉO RÉGIE LUMIÈRE ET SON*

*uniquement pour des professionnels

ESPACE MONTISSION - PETITE SALLE

Choix de la formule : RÉUNION (forfait 4h) JOURNÉE Option(s) : CUISINE VIDÉO

ESPACE SCENIQUE

Choix de la formule : RÉUNION (forfait 4h) JOURNÉE

CHÂTEAU

Choix de la formule pour les réunions, séminaires, etc. : RÉUNION (forfait 4h) JOURNÉE

ORANGERIE

Choix de la formule : RÉUNION (forfait 4h) JOURNÉE (hors vendredi de 9h à 23h) WEEK-END (du vendredi 17h au lundi 9h)

DOMAINE DU CHÂTEAU (Château + Orangerie + Parc du Château avec kiosque ⇒ Formule week-end du vendredi 14h au lundi 10h)

SALLE POLYVALENTE

Choix de la formule : RÉUNION (forfait 4h du lundi au vendredi) WEEK-END (du samedi 9h au lundi 9h)

PIÈCES OBLIGATOIRES A PRODUIRE POUR L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Photocopie de pièce d'identité Justificatif de domicile pour les habitants de Saint-Jean-le-Blanc

Les tarifs de location sont fixés librement chaque année par le Conseil Municipal. Toute demande incomplète ne sera pas traitée par les services de la Ville. Un courrier réponse vous sera adressé, au plus tard, 3 semaines après le dépôt de votre demande en Mairie. En cas de réponse positive, vous devrez compléter et signer un contrat de location ainsi que le règlement intérieur des salles communales. Un agent de la collectivité prendra contact avec vous sur les modalités de location et de remise des clés de la salle.

Le demandeur (NOM, Prénom et qualité si besoin)

Fait à le

Signature